

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Communauté de Communes de SAULIEU



VC 102-VILLARGOIX- Confortement de talus

Piece n°1.ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Table des matières

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ.....	3
1.1. Objet du marché.....	3
1.2. Mode de passation.....	3
1.3. Forme du contrat.....	3
ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE.....	4
ARTICLE 3 - IDENTIFICATION DU MAITRE D'ŒUVRE.....	5
ARTICLE 4 - IDENTIFICATION DU CONTRACTANT.....	6
ARTICLE 5 - PRIX.....	9
5.1. Mois d'établissement des prix.....	9
5.2. Forme du prix.....	9
5.3. Montant du marché.....	9
5.4. Montant des travaux sous-traités.....	10
ARTICLE 6 - DELAIS.....	11
6.1. Période de préparation.....	11
6.2. Délai d'exécution.....	11
ARTICLE 7 - PAIEMENT.....	12
7.1. Avance forfaitaire.....	12
7.2. Règlements.....	12
7.3. Comptes bancaires.....	12
7.4. Nantissement ou cession de créances.....	14
7.5. Garantie financière.....	15
ARTICLE 8 - SIGNATURE.....	16
8.1. Engagement du candidat.....	16
8.2. Acceptation de l'offre.....	16
ARTICLE 9 - NOTIFICATION.....	17

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ.

1.1. Objet du marché.

La présente consultation a pour objet les travaux de confortement de talus le long de la voie communale 102 à VILLARGOIX.

Lieu d'exécution des travaux : VILLARGOIX Voie communale 102 au droit du ruisseau des Cômes.

1.2. Mode de passation.

Le marché est passé sous forme d'une procédure adaptée ouverte selon les articles L2120-1-2°, L2123-1-1°, R2123-1-1°, R2123-4 à R2123-7 du code de la commande publique.

1.3. Forme du contrat.

Le présent marché est constitué d'un lot unique composé d'une seule tranche. Il ne comporte pas d'option.

Le prix est révisable selon les modalités fixées aux CCAP.

Les propositions devront être établies par chaque candidat en affectant leurs prix unitaires sur les quantités du Détail Quantitatif Estimatif prévisionnel (le prix n'est pas global et forfaitaire).

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE.

Communauté de communes de SAULIEU
15 place Charles De Gaulle
21 210 SAULIEU

Représenté par Mme la Présidente Maryse BOLLENGIER.

Les coordonnées du secrétariat de la communauté de communes sont les suivantes :

Tél : 03 80 64 77 44

Courriel : contact@saulieu-morvan.fr

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Mme. la Présidente.

Ordonnateur : Mme. la Présidente.

Comptable public assignataire des paiements : M. le Trésorier.

ARTICLE 3 - IDENTIFICATION DU MAITRE D'ŒUVRE.

La mission de maîtrise d'œuvre étude est assurée pour le lot 1 par le cabinet suivant :

CIRUS bfc
10 rue de Saint Julien,
21490 BROGNON

Représenté par M. Nicolas BROCHET.

Tél portable : 06.84.40.16.06.
Courriel : nicolas.brochet@cirusbfc.fr.

ARTICLE 4 - IDENTIFICATION DU CONTRACTANT.

Le signataire Candidat individuel,

Je soussigné

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Code d'activité principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce de :

Sous le numéro :

-après avoir pris connaissance du dossier de consultation des entreprises (DCE) et notamment du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), du cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) et des documents qui y sont mentionnés.

-et après avoir fourni les documents, renseignements, déclarations visées à l'article R 2143-6 du code de la commande publique.

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me liant toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de 180 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les signataires, membres d'un groupement solidaire,

Nous soussignés,

-M.....

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Code d'activité principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce de :

Sous le numéro :

-M.....

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Code d'activité principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce de :

Sous le numéro :

-M.....

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Code d'activité principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce de :

Sous le numéro :

-M.....

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social à :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Code d'activité principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce de :

Sous le numéro :

-après avoir pris connaissance du dossier de consultation des entreprises (DCE) et notamment du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), du cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et des documents qui y sont mentionnés.

-et après avoir fourni les documents, renseignements, déclarations visées à l'article R 2143-6 du code de la commande publique.

NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans le délai de 180 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

L'ensemble des entrepreneurs groupés solidaires est désigné dans le présent marché sous l'appellation « l'entrepreneur »

M..... agissant au nom et pour le compte de la société est le mandataire du groupement solidaire.

ARTICLE 5 - PRIX.

5.1. Mois d'établissement des prix.

Les prix du présent marché sont réputés être établis sur la base des conditions économiques du mois appelé « mois zéro » Mo défini dans l'article 4 « prix-variation des prix du CCAP ».

5.2. Forme du prix.

Les prestations seront rémunérées par application des prix unitaires du Bordereau des prix aux quantités réellement réalisées et constatées contradictoirement entre le titulaire et le Maître d'œuvre.

5.3. Montant du marché.

Montant HT de l'offre en chiffres.....
Montant HT de l'offre en lettres.....
.....

TVA 20% de l'offre en chiffres.....
TVA 20% de l'offre en lettres.....
.....

Montant TTC de l'offre en chiffres.....
Montant TTC de l'offre en lettres
.....

5.4. Montant des travaux sous-traités.

Le titulaire du marché peut déclarer dès la remise de son offre des sous-traitants si ceux-ci sont définis. Pour ce faire il devra remplir l'annexe 1 pour chaque sous-traitant et compléter le tableau ci-dessous.

<u>Prestation</u>	<u>Sous-traitant</u>	<u>Prix HT</u>	<u>TVA</u>	<u>Prix TTC</u>
.....
.....
.....
.....
.....

ARTICLE 6 - DELAIS.

6.1. Période de préparation.

Le délai de la période de préparation est exprimé en jours calendaires. Cette période de préparation, précisée ci-après, n'est pas comprise dans le délai d'exécution

Délai de la période de préparation : **15 jours ouvrés.**

La notification du marché vaut ordre de service de démarrage de la période de préparation.

6.2. Délai d'exécution.

Les délais d'exécution contractuels applicables sont indiqués en jours calendaires.

Celui-ci est laissé à l'initiative du candidat. Le délai ne pourra toutefois pas dépasser **50 jours** ouvrés.

Délai proposé par le candidat :

Délai d'exécutionjours ouvrés.

La période d'exécution commencera à partir de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des travaux. Le titulaire du marché s'engage sur les dates suivantes :

ARTICLE 7 - PAIEMENT.

7.1. Avance forfaitaire.

Par dérogation à l'article R 2191-3 à R 2191-6 du code de la commande publique, le marché ne prévoit pas le versement d'une avance forfaitaire

7.2. Règlements.

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

7.3. Comptes bancaires.

Dans le cas d'un prestataire unique.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du titulaire, à l'établissement bancaire suivant.

Nom de l'agence bancaire :

Compte ouvert au nom de :

Code banque :

Code guichet :

Numéro de compte :

Clé RIB :

Dans le cas d'un groupement.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom des titulaires, aux établissements bancaires suivants :

Mandataire :

Nom de l'agence bancaire :
Compte ouvert au nom de :
Code banque :
Code guichet :
Numéro de compte :
Clé RIB :

Cotraitant 1 :

Nom de l'agence bancaire :
Compte ouvert au nom de :
Code banque :
Code guichet :
Numéro de compte :
Clé RIB :

Cotraitant 2 :

Nom de l'agence bancaire :
Compte ouvert au nom de :
Code banque :
Code guichet :
Numéro de compte :
Clé RIB :

Cotraitant 3 :

Nom de l'agence bancaire :
Compte ouvert au nom de :
Code banque :
Code guichet :
Numéro de compte :
Clé RIB :

La répartition des paiements entre les différents membres d'un groupement devra figurer sur les situations mensuelles.

7.4. Nantissement ou cession de créances.

Ordonnateur : Madame la Présidente.

Comptable assignataire des paiements : responsable de la Trésorerie.

Mention d'exemplaire unique en vue du nantissement ou de la cession de créance :

Copie certifiée conforme à l'original, délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit, en cas de cession ou nantissement de créances consenti conformément à la loi n°81-1 du 2 janvier 1981 modifiée, facilitant le crédit aux entreprises, en ce qui concerne la partie des prestations ou travaux évalués à :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant TTC en chiffres et en lettres).

.....
.....
.....

- La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché (indiquer le montant TTC en chiffres et en lettres).

.....
.....
.....

- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct et évaluée à (indiquer le montant TTC en chiffres et en lettres).

.....
.....
.....

- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant TTC en chiffres et en lettres).

.....
.....
.....

devant être exécutés par la société

Le pouvoir adjudicateur, Madame la Présidente,

A,

le

(cachet et signature).

7.5. Garantie financière.

Conformément aux dispositions des articles L 2191-7 et R 2191-32 à R 2191-35 du code de la commande publique, le marché prévoit une retenue de garantie de 5 % du montant TTC du marché. La mise en place de cette retenue de garantie est spécifiée au chapitre 6 du CCAP.

ARTICLE 8 - SIGNATURE.

8.1. Engagement du candidat.

Il est rappelé au (x) candidat (s) que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles, et que l'offre ainsi présentée le (les) lie pour une durée de 180 jours à compter de la date de remise des offres.

Fait en un seul original,

A

le

(cachet et signature).

8.2. Acceptation de l'offre.

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement pour un montant de :

Montant HT :

TVA :

Montant TTC :

Le pouvoir adjudicateur, Madame la Présidente,

A

le

(cachet et signature).

ARTICLE 9 - NOTIFICATION

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Le marché prend effet à la date de réception de la notification.

Le titulaire certifie avoir reçu la notification du marché

A

le

(cachet et signature).

La personne responsable du marché certifie avoir reçu l'avis de notification du marché signé par le titulaire I

A

le

(cachet et signature).

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DEMANDE D'AGREMENT D'UN SOUS-TRAITANT A PAIEMENT DIRECT.

(à renseigner pour chaque sous-traitant)

1-Marché

Confortement de talus VC 102 VILLARGOIX.

2-Prestations sous-traitées.

<u>Nature de la prestation</u>
<u>Montant HT des prestations sous-traitées</u>
<u>TVA</u>
<u>Montant TTC des prestations sous-traitées</u>

3-Sous-traitants.

Le candidat devra joindre pour son sous-traitant un dossier de candidature similaire au sien.

- Prestations sous-traitées :
- Nom, raison ou dénomination sociale :
- Nom du représentant légal :
- Adresse :
- Entreprise individuelle ou forme juridique :
- Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- Code d'activité principale (APE) :
- Numéro d'inscription au registre du commerce de :
- Sous le numéro :

4-Conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

- Modalités de paiement :
- Compte à créditer :
- Modalité de calcul et de versement des avances et acomptes :
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections... :

- Date d'établissement des prix :
- Modalités de variation des prix :

5-Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Je soussigné M. Agissant pour le compte de la société
déclare ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L 2141-1 à L 2141-5
ou aux articles L 2141-7 à L 2141-10 du code de la commande publique.

A,

le

(cachet et signature du sous-traitant).

6-Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A,

le

(cachet et signature du sous-traitant).

(cachet et signature du candidat).

Le représentant de l'acheteur compétent pour signer le marché accepte le sous-traitant et
agrée ses conditions de paiement.

A,

le

(cachet et signature).